LE NOUVELLISTE www.lenouvelliste.ch

LIBRES OPINIONS

Les femmes au foyer et les retraités, la solution pour les partis politiques

ÉLECTIONS COMMUNALES Les responsables des partis politiques, en vue des élections communales de l'année prochaine, devraient sérieusement s'approcher des femmes au foyer et des personnes à la retraite. Une telle activité au niveau d'un exécutif, selon les communes, peut re-

présenter un 30 ou 40 %.

Sur le plan professionnel, les femmes et les hommes qui occupent une fonction dirigeante et qui travaillent plus de dix heures par jour avec souvent des déplacements, en plus d'une famille et de leurs hobbies, ne peuvent tout simplement pas ou plus s'engager sur le plan communal. Même s'il y a une flexibilité professionnelle après la période du Covid, les exigences des entreprises restent très élevées.

Pour une femme au foyer, se lancer en politique communale peut être aussi un tremplin pour un futur emploi. Diriger un dicastère développe des compétences et des expériences qui peuvent ensuite être validées sur le marché du travail. N'oublions pas qu'une fonction exécutive dans une ville moyenne valaisanne peut représenter une rémunération mensuelle de 2000 à 3000 francs.

Dans les petites communes de moins de 5000 habitants, la rémunération sera certes moindre, mais l'expérience passionnante. Quant aux personnes à la retraite, souvent dès 60 ans, elles apportent une expérience extraordinaire, une connaissance de la région, un réseau important, elles ont encore du dynamisme, car la notion de la vieillesse a évo-

lué ces dernières années, et surtout du temps.

Une personne à la retraite pourra consacrer plus d'heures pour gérer les affaires communales, qu'une personne de 35 ans, avec deux enfants, en pleine carrière professionnelle, avec des besoins d'actualiser encore ses connaissances pour rester à niveau, tout en consacrant 5 à 6 heures par semaine à la pratique du sport.

BERNARD BRIGUET, ANCIEN DÉPUTÉ, SIERRE